

CES RICHESSES DONT ON SE PRIVE

Mémoire déposé auprès du gouvernement du Québec
dans le cadre du 4e plan de lutte contre
la pauvreté et l'exclusion sociale

Juin 2023



ATD
QUART MONDE
AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ

INDEX

INTRODUCTION	_1
AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ (ATD) QUART MONDE	_1
EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE JUSTICE	_2
EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE DROITS HUMAINS	_2
EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	_3
EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, ON A TOUT À GAGNER !	_3
1. EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, C'EST D'ABORD EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES	_4
1.1 COMBATTRE LES PRÉJUGÉS ET LA DISCRIMINATION	_4
1.2 ADAPTER LES EMPLOIS AUX PERSONNES, PAS L'INVERSE	_6
1.3 SOUTENIR PLUTÔT QUE SANCTIONNER, POUR MIEUX RÉPONDRE AUX DROITS FONDAMENTAUX	_9
2. PENSER ET AGIR AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ	_11
2.1 PROVOQUER LA RENCONTRE ENTRE PERSONNES DE MILIEUX DIFFÉRENTS	_11
2.2 DIALOGUER POUR MIEUX SE COMPRENDRE	_13
2.3 INTERROGER NOS PRATIQUES ET NOS POLITIQUES À PARTIR DU SAVOIR D'EXPÉRIENCE DE LA PAUVRETÉ	_15
3. POUR UN VÉRITABLE PLAN COHÉRENT ET AMBITIEUX DE LUTTE À LA PAUVRETÉ	_17
3.1. UN SOUTIEN ADÉQUAT AUX FAMILLES VULNÉRABLES	_17
3.2. UN INCONTOURNABLE : AUGMENTER LE REVENU DISPONIBLE	_18
3.3. AGIR FERMEMENT POUR LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS	_19
3.4. DES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS, DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES	_20
3.5. COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET LES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT	_21
NOS RECOMMANDATIONS	_22

AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ (ATD) QUART MONDE

ATD Quart Monde est un mouvement international qui cherche et expérimente des façons de s'attaquer aux causes de la pauvreté.

Nous, membres d'ATD Quart Monde, menons des actions de terrain qui apportent la culture et le partage des savoirs dans des quartiers très pauvres, et provoquent la rencontre entre personnes de milieux différents.

Nous développons des projets qui visent à faire entendre la voix, le savoir d'expérience et l'intelligence de personnes qui vivent des situations de pauvreté auprès de l'ensemble de la population et des décideurs.

Né en 1957, ATD Quart Monde est aujourd'hui présent dans plus de 30 pays. Il siège dans de nombreuses instances internationales, dont les Nations Unies, afin de faire reconnaître que la pauvreté est une violation des droits humains.

EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE JUSTICE

En 2002, le Québec s'est doté d'une loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette loi donne des orientations claires afin que le gouvernement du Québec renforce le filet de protection sociale et économique, ou encore favorise l'engagement de l'ensemble de la société dans la lutte à la pauvreté. Cette loi reconnaît aussi que les personnes qui vivent la pauvreté sont les premiers acteurs de la lutte à la pauvreté. Il est urgent de mettre en application ces orientations !

La loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion au Québec

Dans son préambule, la loi rappelle que :

- la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent constituer des contraintes pour la protection et le respect de cette dignité humaine
- les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale freinent le développement économique et social de la société québécoise dans son ensemble et menacent sa cohésion et son équilibre
- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est un impératif national s'inscrivant dans un mouvement universel visant à favoriser l'épanouissement social, culturel et économique de tous les êtres humains.

EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE DROITS HUMAINS

La pauvreté est une atteinte à la dignité humaine et aux droits de la personne. ATD Quart Monde a contribué à l'adoption par les Nations Unies des Principes Directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits humains. Ce document apporte des orientations pour faire appliquer les obligations des États afin que les droits des personnes vivant dans l'extrême pauvreté soient respectés et mis en œuvre.

Les principes directeurs « extrême pauvreté et droits humains »

Ce document international rappelle que :

- Les États devraient élaborer et adopter une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur les droits humains, qui associe étroitement les individus et les groupes, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, à sa conception et à son application
- Les États doivent assurer la participation active, libre, éclairée et constructive des personnes vivant dans la pauvreté à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des décisions et des politiques qui les concernent.

EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, UNE QUESTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre développement ne sera durable que s'il ne laisse personne de côté. Au Québec, dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, une des principales orientations était de « favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques ».

La stratégie de développement Durable du Québec

Le Québec s'est récemment doté d'une stratégie de développement durable. Parmi les priorités qui y sont données, on retrouve :

- Permettre à l'ensemble des membres de la société de satisfaire leurs besoins essentiels par une offre de services suffisante et de qualité.
- Favoriser et valoriser la contribution de tous à la construction d'une société équitable, résiliente et dynamique, ce qui a pour retombées de diminuer les inégalités et la discrimination, tant sociales qu'économiques et d'assurer une meilleure intégration des individus dans leur communauté.

EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ: ON A TOUT À GAGNER !

En finir avec la pauvreté, ce n'est pas une affaire de charité. C'est construire une société plus égalitaire et plus respectueuse pour les générations futures. Nous nous indignons qu'en 2023 la pauvreté persiste au Québec. Pourtant, nous nous sommes attachés dans ce mémoire à proposer de bonnes pratiques, à montrer l'aspect positif de la lutte à la pauvreté, et à renforcer l'idée que les plus pauvres ont beaucoup à apporter à notre société. Nous sommes convaincus qu'en finir avec la pauvreté, on a tout à gagner !

1. EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ, C'EST D'ABORD EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES

1.1 COMBATTRE LES PRÉJUGÉS ET LA DISCRIMINATION

« les préjugés viennent de nos pensées, ça se passe à l'intérieur de notre cerveau, c'est invisible au début là, mais sauf que les paroles, les actions, les inactions font que ça nuit. Puis les préjugés, on en a parlé en 2014 et on va encore en parler.

Ça vient des humains, la pauvreté ça vient des humains qui refusent de partager. »

Université populaire Quart Monde, mai 2023

« Les préjugés, ça divise les gens. Puis l'estime de soi, elle en mange vraiment un coup. On se demande : Pourquoi ? Comment ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? Souvent, on va s'enfoncer de plus en plus en nous-mêmes parce que l'estime de soi n'est pas là. »

Université populaire Quart Monde, octobre 2014

Paresseux, profiteurs, fraudeurs... des repas de famille au conseil des ministres en passant par les médias, les préjugés brisent la vie des personnes qui les subissent, faussent les débats politiques, et nous empêchent de penser et d'agir pour mettre fin à la pauvreté.

Près de 50 % des participants au sondage « Droits de la personne et diversité 2015 », proposé par la Commission des droits de la personne, affirment entretenir une vision plutôt négative à l'égard des prestataires de l'aide sociale. Selon cette étude, la condition sociale est le motif le plus susceptible de favoriser une forme ou une autre de discrimination.

Ce constat est alarmant. De la même manière que l'homophobie ou la xénophobie sont aujourd'hui largement reconnues comme inacceptables, il est grand temps de mettre fin aux préjugés et à la discrimination qui visent les personnes les plus pauvres de notre société.

Les personnes en situation de pauvreté sont sans cesse soupçonnées de ne pas faire d'effort pour s'en sortir et de se complaire dans leur situation.

Pourtant, une personne seule ayant recours à l'aide sociale vit avec la moitié du minimum nécessaire pour se loger, se nourrir et couvrir ses autres besoins de base. Personne ne profite de la pauvreté. Comme preuve à l'appui, on vit en moyenne 11 ans de moins dans les quartiers pauvres de Montréal que dans les quartiers riches.

Autre exemple de préjugé tenace : la fraude à l'aide sociale.

Les prestataires de l'aide sociale sont souvent accusés d'être de grands fraudeurs. Le système d'aide sociale

lui-même est très soupçonneux à l'égard des prestataires et exerce un contrôle important.

Pourtant, les chiffres montrent que seul 0,8 % de l'aide sociale versée est l'objet de déclarations frauduleuses. À titre de comparaison, on estime le taux d'évasion fiscale à 5 %.

Bonne pratique : Campagne CONTRE les idées fausses

En 2013-2014, les membres d'ATD Quart Monde, dont certain.e.s ont une expérience de la pauvreté, ont travaillé à déconstruire les idées fausses sur la pauvreté. À partir d'études et de chiffres statistiques, ils ont élaboré plusieurs outils : fiches argumentaires, manuel de lutte aux préjugés, capsules vidéos, quiz en ligne...

Ces outils ont été très largement diffusés et relayés par un grand nombre d'organismes, d'intervenant.e.s, d'enseignant.e.s, de citoyen.ne.s.

L'impact de cette campagne est triple :

- Elle remet en question des idées reçues et permet de faire changer le regard de la société sur les personnes en situation de pauvreté
- Elle donne des arguments fiables et percutants à tous ceux et celles qui ne veulent plus rester silencieux face aux préjugés
- Elle renforce l'estime de soi des personnes qui sont quotidiennement victimes de préjugés.

Pour en savoir plus : www.atdquartmonde.ca/ideesfausses

Combattre les préjugés, Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- Plus d'égalité des chances et moins de discrimination
- Une valorisation du potentiel de chacun.e : les personnes sont des sources de solutions et non des problèmes
- Moins de peurs, plus de rencontres, une société plus juste, plus ouverte et plus respectueuse.

NOS RECOMMANDATIONS

- Mener une vaste campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté dans les écoles, les institutions, et auprès de l'opinion publique. Impliquer des personnes qui sont touchées par ces préjugés dans l'élaboration d'outils dynamiques et interactifs
- Faire un état des lieux de la discrimination en raison de la condition sociale, pour mieux la combattre
- Penser les lois et les programmes à partir de leur impact sur les personnes les plus vulnérables, et non à partir d'idées fausses largement répandues dans l'opinion publique.

1.2 ADAPTER LES EMPLOIS AUX PERSONNES, PAS L'INVERSE

«il faut pouvoir être accepté pour la job qu'on veut faire. C'est pas si simple que ça là! Des fois, nous autres, on veut y aller, on veut occuper le poste qui est disponible mais on dirait que le travail nous veut pas. »

Université populaire Quart Monde, mars 2022

« Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation. »

Préambule de la Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion

Penser que l'emploi est accessible à tous et une garantie de sortir de la pauvreté, c'est une idée fausse.

Il n'y a actuellement pas d'emploi adapté pour la réalité de tout le monde. Et même en travaillant, bon nombre de personnes ne parviennent pas à sortir de la pauvreté. Certaines personnes cumulent des difficultés insurmontables pour se faire une place sur le marché du travail. Les possibilités de formation ou de soutien au retour à l'emploi sont peu nombreuses, peu publicisées et trop souvent mal adaptées aux réalités des personnes qui souhaiteraient en bénéficier.

Et pourtant : les personnes en situation de pauvreté sont actives, elles souhaitent être utiles, contribuer à la richesse de notre société et en bénéficier. Le Québec se prive actuellement de centaines de milliers de potentiels, de compétences, et d'énergies. Il faut agir !

Le travail n'est ni à la portée de tous, ni une garantie de sortir de la pauvreté.

Les personnes en situation de pauvreté sont trop souvent accusées de ne pas vouloir travailler. Pourtant, les chiffres montrent le contraire :

SUR 10 PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ



Travail au salaire minimum, travail temporaire, travail saisonnier, temps partiel... travailler ne protège pas nécessairement de la pauvreté.



35% des personnes en situation de pauvreté sont retraitées

15% des personnes en situation de pauvreté ont une contrainte reconnue à l'emploi: maladie, handicap, jeunes enfants à charge...



Seules 8% des personnes en situation de pauvreté touchent l'aide sociale et n'ont pas de contrainte reconnue à l'emploi.

Les obstacles au retour au travail

De nombreux obstacles peuvent empêcher de retrouver un emploi : manque de qualification ou d'expérience, discrimination à l'embauche, difficile conciliation travail/famille, mauvaise santé... Pour certaines personnes, faire tomber ces obstacles peut être long et difficile.

La valeur du travail non salarié

Il est grand temps de reconnaître la valeur de l'entraide et du travail non salarié. Au Canada, 235 milliards de \$, soit un tiers du PIB, sont le fruit du travail de bénévoles, de proches aidants, et de personnes au foyer. Les personnes pauvres contribuent à la création de notre richesse.

Le retour au travail pénalisé

Au delà de 200\$ de revenu de travail, pour chaque dollar gagné en travaillant, un dollar est enlevé du chèque d'aide sociale. Cette mesure pénalise plutôt que d'encourager le retour au travail. Toute heure travaillée devrait apporter un revenu supplémentaire.

Bonne pratique : Territoires zéro chômeur de longue durée

Un projet d'ATD Quart Monde France pour éradiquer le chômage de longue durée.

En 2016, une dizaine de territoires français (communes ou quartiers) se lancent dans une expérimentation : proposer à toute personne privée durablement d'emploi et qui le souhaite, un emploi pérenne, au salaire minimum, à temps choisi, et adapté à ses compétences. Ces emplois répondront à une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles à la société.

Une étude montre que ces emplois sont financés sans surcoût pour la collectivité, parce qu'ils permettent d'économiser les allocations de chômage ou d'aide sociale, génèrent plus d'impôts et de taxes à la consommation, et réduisent les coûts liés à l'aggravation des problèmes sociaux ou de santé causés par la précarité.

Pour suivre cette expérimentation : www.atd-quartmonde.fr/unemploiundroit

Adapter les emplois aux personnes, Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- La contribution de tou.te.s à notre société et notre économie
- Une plus grande mixité dans nos milieux de travail
- Des économies importantes de prestations sociales et de coûts indirects de la pauvreté (santé, échec scolaire, etc.)

NOS RECOMMANDATIONS

- Investir massivement pour mieux soutenir l'économie solidaire, ainsi que la création d'emplois de qualité qui répondent à un besoin social
- Proposer des programmes de formation et de retour à l'emploi volontaires, accessibles à tous, et adaptés à la réalité des personnes
- Cesser de pénaliser le retour au travail des prestataires de l'aide sociale. Toute heure travaillée doit apporter un revenu supplémentaire.

1.3 SOUTENIR PLUTÔT QUE SANCTIONNER, POUR MIEUX RÉPONDRE AUX DROITS FONDAMENTAUX

« quand l'emploi, quand le salaire d'un emploi à temps plein donc, qui prend le plus gros de ton énergie est pas suffisant pour que le soir, tu puisses vivre dignement dans le sens, t'sais, avoir assez à manger, sans que ce soit complètement un casse-tête, avoir un appartement qui a de l'allure, ben à ce moment-là, l'emploi en tout cas te permet pas de vivre dignement au total. »

Université populaire Quart Monde, mars 2023

« Le Fonds monétaire international affirme que quand les plus riches d'un pays s'enrichissent, la richesse globale du pays diminue. Au contraire, lorsque les plus pauvres s'enrichissent, la richesse augmente, et tout le monde en profite. »

Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective. Fonds Monétaire international, 2015

Les chiffres montrent que soutenir, c'est un bien meilleur calcul que de sanctionner. Cela permet aux personnes qui vivent des situations de grande précarité de sortir d'une logique de survie, de retrouver des sécurités, de faire des projets, et pour certain.e.s, de retourner au travail. Garantir à tou.te.s un revenu décent et un accès aux droits fondamentaux, cela permet de vivre dans la dignité, et de sortir d'une logique de gestion de la pauvreté.

Investir dans la lutte contre la pauvreté, c'est un bon calcul économique !

Ne pas agir contre la pauvreté coûte cher : problèmes de santé, décrochage scolaire, itinérance... Au Québec, on estime les coûts indirects de la pauvreté à 17 milliards \$. À l'inverse, hausser les revenus des plus pauvres profiterait à tous : des sommes colossales

pourraient être économisées en frais de santé, en frais juridiques, ou encore collectées en taxes à la consommation. Si davantage de personnes avaient accès à un diplôme, et donc à de meilleurs revenus, le Québec collecterait également plus d'impôts.

Le système d'aide sociale pénalise l'entraide.

Par bien des aspects, le programme d'aide sociale se base sur une logique punitive : on ne peut recevoir l'aide sociale que quand on a touché le fond, le soutien financier de proches, l'entraide entre colocataires sont pénalisés.

Les résultats sont contre-productifs. Ces mesures ont un impact sur les droits et libertés des personnes qui sont soumises à des contrôles répétés et des intrusions dans la vie privée.

Vers un accès inconditionnel aux droits fondamentaux.

Garantir à tou.te.s un revenu et des sécurités qui permettent de vivre dignement, c'est un bon calcul, tant pour les personnes et pour la société dans son ensemble, que pour l'économie.

Bonne pratique : Expérience d'un revenu garanti au Manitoba

Dans les années 70, pendant 4 ans, tous les ménages de la ville de Dauphin pouvaient toucher un montant minimum suivant le seul critère de revenu, sans stigmatisation et sans coupure nette sur les revenus de travail. Résultat, il n'y a pas eu d'augmentation du nombre de prestataires, sauf pour deux catégories :

- les jeunes mères, qui ont consacré plus de temps à leurs enfants
- les jeunes, qui sont de manière significative restés plus longtemps aux études

Autre impact positif, les hospitalisations, accidents et problèmes de santé mentale ont baissé de 8,5 %.

Pour en savoir plus, voir « Revenu minimum garanti, trois études de cas », par l'Institut de Recherche et d'Informations Socio-économiques : <https://lc.cx/4G2d>

Soutenir plutôt que sanctionner, Qu'est-ce qu'on y gagne ?

- Garantir les droits et libertés de tous les citoyen.ne.s, notamment des prestataires de l'aide sociale
- Réaliser des économies importantes en termes de prestations sociales et de coûts indirects de la pauvreté (santé, échec scolaire, etc.)
- Rendre les programmes plus efficaces et sortir d'une logique de gestion de la pauvreté.

NOS RECOMMANDATIONS

- Renforcer le rôle du Comité Consultatif de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale, afin de rendre effective la mise en application de ses recommandations :
- En matière de cibles de revenus, pour renforcer le filet social (prestations sociales et services publics), et garantir à tou.te.s l'accès aux droits fondamentaux
- En matière de fiscalité, afin de s'engager dans un plan ambitieux de réduction des inégalités socio-économiques.

2. PENSER ET AGIR AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

2.1 PROVOQUER LA RENCONTRE ENTRE PERSONNES DE MILIEUX DIFFÉRENTS

« On apprend, on donne ce qu'on connaît, on cherche, on expérimente en même temps qu'on apprend ce que les autres pensent de nous et nous ce qu'on pense d'eux. Puis, on s'entraide, c'est très important pour tout le monde. »

Évaluation de l'Université populaire Quart Monde, mars 2013

« La pauvreté, ça crée deux mondes et pour que les deux mondes se rencontrent, il faut que chacun fasse du chemin. »

Projet de recherche ÉQUIsanTÉ, 2014

Le sondage publié en 2016 par la Commission des Droits de la Personne fait un constat : plus les personnes sont en relation avec des prestataires de l'aide sociale, moins elles ont tendance à avoir des préjugés à leur égard.

Sans occasion de rencontre ni d'agir avec d'autres, les différences qui animent une communauté apparaissent comme incompatibles à la création de liens entre les gens. Bien que réelles, ces différences ne sont pourtant pas insurmontables.

Partout où ils sont, les membres d'ATD Quart Monde cherchent à créer la rencontre entre les citoyens de conditions sociales différentes. À Montréal, une action est menée en ce sens dans le quartier Hochelaga, en utilisant la culture et les arts comme pratique rassembleuse.

Les barrières entre personnes qui vivent la pauvreté et celles qui ne la vivent pas sont réelles et nombreuses, tant pour les unes que pour les autres.

Rejoindre les personnes les plus isolées.

La pauvreté n'a pas seulement un impact sur les conditions de vie matérielles des personnes, elle porte, entre autres, atteinte à l'estime de soi et aux relations sociales. Elle provoque les préjugés, l'isolement, ou encore, le repli sur soi-même.

Pour dépasser ces barrières, il ne s'agit pas seulement d'offrir des services et une animation socio-culturelle. Il faut du temps, de la confiance, une présence de proximité et un souci constant de l'accessibilité afin de permettre à tous, et notamment aux personnes les plus isolées, de participer à leur vie de quartier et à leur vie citoyenne.

Les conditions de la rencontre entre personnes de milieux différents.

De leur côté, les personnes qui n'ont jamais vécu la pauvreté ont peu de liens avec celles qui la vivent. Elles ont des préjugés, elles ont peur, elles sont maladroites ou ne savent pas comment s'y prendre, même avec de la bonne volonté. Bref, il faut provoquer des occasions de rencontre. Mais pour dépasser ces barrières entre les personnes, certaines conditions doivent être réunies :

- Un mode d'échange réciproque : il n'y a pas celui qui donne et celui qui reçoit, celui qui sait et celui qui apprend. On a tous des choses à s'apporter
- Se mettre en action ensemble : sans projet commun et sans animation, il est difficile d'aller les uns vers les autres. À titre d'exemple, la pratique des arts, la culture et des projets de mobilisation citoyenne sont des moyens de se rassembler autour d'intérêts communs.

Bonne pratique :

Bibliothèque de rue

Toute l'année, deux fois par semaine, une équipe se rend dans un parc au pied des HLM Hochelaga à Montréal. Nous allons à la rencontre des enfants et des familles, en proposant un temps autour du livre et d'ateliers créatifs.

En s'installant dans le parc en été et dans les cages d'escaliers des HLM en hiver, cette activité rejoint des familles qui ne participeraient pas facilement s'il y avait une porte à franchir. Pour inviter les familles, nous procédons à un porte-à-porte régulier. Cette présence dans la durée permet de créer des liens de confiance.

Festival des savoirs partagés

Depuis 14 ans, le Festival des Savoirs Partagés rassemble le quartier Hochelaga autour d'un partage des savoirs et des passions de chacun ! Pendant 4 jours, une foule d'ateliers sont offerts : cuisine, mécanique, sciences, arts martiaux... Le Festival constitue une occasion pour ce coin de quartier d'être vu autrement ! Il provoque la rencontre entre des personnes issues de milieux différents.

Ainsi, l'art contribue à rassembler des personnes que la vie quotidienne sépare. La fierté du résultat renforce l'appropriation de son milieu de vie.

Provoquer la rencontre, qu'est-ce qu'on y gagne ?

- Moins d'isolement et de préjugés, plus de cohésion sociale
- Plus grande mobilisation collective pour améliorer le vivre ensemble.

NOS RECOMMANDATIONS

- Encourager et soutenir les actions qui visent à créer du lien social et à améliorer le vivre ensemble là où la pauvreté est présente. Ces projets ne doivent pas passer après l'aide alimentaire ou matérielle !
- Être plus ambitieux pour réaffirmer l'accès universel à l'art et à la culture, en soutenant des projets « hors les murs », ou encore en encourageant l'expression artistique pour tou.te.s.

2.2 DIALOGUER POUR MIEUX SE COMPRENDRE

Même si on est sur l'aide sociale ou au chômage, même si on est dans une situation précaire, on peut apporter des choses aux autres. C'est pas toujours les personnes qui ont 52 diplômes qui peuvent apporter des affaires, aussi les personnes qui n'en n'ont pas et qui ne savent ni lire, ni écrire.

Évaluation de l'Université populaire Quart Monde, Mars 2013

L'Université Populaire, c'est un lieu où on passe de la honte de la pauvreté à la fierté d'un combat collectif pour la dignité de tous.

Université Populaire Quart Monde, avril 2013

Les personnes en situation de pauvreté savent mieux que quiconque ce que devrait être une société juste et inclusive. C'est pourquoi nous sommes convaincus que nous devons réfléchir avec elles.

Cela demande de se former, d'apprendre à s'exprimer, à écouter, à se comprendre...surtout lorsqu'on a des expériences de vie très différentes. Cela demande du temps, des espaces de dialogue, et une volonté commune de se laisser bousculer par le vécu et la pensée de l'autre. C'est ce qu'expérimentent ensemble les participant.e.s de l'Université populaire Quart Monde.

Se former à prendre la parole et à s'écouter.

Réfléchir ensemble, au-delà de nos différentes expériences de vie, est difficile. Les défis sont de taille pour ceux et celles qui ne fréquentent jamais les salles de cours ou les réunions de travail : apprendre à écouter, à formuler sa pensée, à la transmettre. Mais les apprentissages ne sont pas moindres pour les personnes qui ne vivent pas la pauvreté, bien au contraire. S'exprimer de manière compréhensible pour tous, apprendre à écouter quand les logiques ne sont pas les mêmes, oser confronter nos opinions quand nous ne sommes pas d'accord, etc.

Il faut créer des espaces de dialogue et s'assurer de réunir les conditions qui permettent un réel échange réciproque entre personnes de milieux différents :

- Reconnaître que l'expérience de la pauvreté procure un savoir indispensable pour penser une société plus juste et inclusive
- Créer un cadre qui permet le temps, la confiance, l'écoute
- Se placer ensemble dans une position qui laisse place à la confrontation d'idées et à la remise en question de nos convictions personnelles

Mieux se comprendre pour se mettre en action

Mieux comprendre la réalité et la pensée de personnes de milieux différents, apprendre à mieux s'exprimer et à s'écouter, cela donne les outils et les forces pour mieux combattre la pauvreté au quotidien.

« Les différents sujets abordés à l'Université populaire nous permettent de mieux comprendre la société dans laquelle on vit. On s'entraîne à réfléchir, à prendre la parole et à écouter les autres. L'atmosphère de grande confiance nous permet de gagner en assurance. Par la suite, on a moins peur dans notre quotidien de rencontrer notre agent d'aide sociale, notre médecin, notre propriétaire, etc. »

Évaluation de l'Université populaire Quart Monde, mars 2013

« L'Université populaire m'interpelle beaucoup dans mon travail à la direction de santé publique. Quand je suis avec mes collègues, j'ai en tête des histoires très très concrètes qui font la démonstration qu'il faut penser nos choses autrement. »

Université populaire Quart Monde, 2013

Bonne pratique : l'Université populaire Quart Monde

L'Université populaire est un lieu d'apprentissage où chacun est à la fois enseignant et apprenant. Elle rassemble des personnes en situation de pauvreté et d'autres n'ayant pas cette expérience de vie. Un thème est proposé d'avance, comme la télévision, la santé ou l'accueil des réfugiés. Les participants y réfléchissent, répartis d'abord dans de petits groupes. Ensuite, le soir de l'Université populaire, tous se retrouvent pour travailler ensemble à mieux comprendre le sujet et approfondir davantage la réflexion.

Ainsi, les points de vue de chacun se partagent et se confrontent. Les apprentissages sont multiples, et ce, peu importe notre expérience de vie !

Dialoguer pour mieux se comprendre, qu'est-ce qu'on y gagne ?

- La prise en compte du savoir d'expérience de la pauvreté indispensable à la construction d'une société plus juste
- Des pistes de solutions concrètes pour mieux lutter contre la pauvreté au quotidien

NOS RECOMMANDATIONS

- Mieux financer les projets de participation citoyenne et d'éducation populaire qui priorisent l'implication des personnes en situations de pauvreté
- Encourager le développement des lieux de dialogue dans les écoles, les quartiers, les institutions, et s'assurer de leur capacité à faire une place à tou.te.s

2.3 INTERROGER NOS PRATIQUES ET NOS POLITIQUES À PARTIR DU SAVOIR D'EXPÉRIENCE DE LA PAUVRETÉ

« On n'a pas le droit de se priver de l'intelligence et du savoir des personnes en situation de pauvreté, c'est pas vrai. Ça me met en colère de voir qu'on n'en tient pas compte. »

Évaluation de l'Université populaire Quart Monde, mars 2013

« Les sociétés du savoir du XXI^e siècle ne pourront déboucher sur une nouvelle ère de développement humain et durable qu'à condition d'assurer non seulement un accès universel au savoir, mais encore une participation de tous aux sociétés de la connaissance. »

Unesco, rapport mondial « Vers les sociétés du savoir »

Le préalable, dans la lutte contre la misère et l'exclusion, est de reconnaître les personnes en situation de pauvreté comme des acteurs à part entière. Ces personnes font le plus souvent l'expérience d'être traitées en objets : objets de procédure, de décision, de recherche, d'intervention... Leur reconnaître un savoir de vie et d'expérience sans lequel les autres types de savoirs (scientifique, empirique, pratique) restent incomplets, c'est une des idées fondatrices de la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques.

En réunissant les conditions pour un dialogue entre des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels, il est possible de co-construire de nouvelles connaissances. Celles-ci permettent d'interroger nos pratiques et nos politiques, afin de les rendre plus cohérentes, plus respectueuses, et plus efficaces.

Pour une meilleure contribution des plus pauvres à la société.

L'absence de lieux favorisant la mise à contribution du savoir des personnes en situation de pauvreté nuit à leur capacité à se sentir partie prenante de cette société.

En leur accordant une place plus grande au sein des instances décisionnelles, en les associant à des projets de recherche ou encore à la formation de professionnels, on renforce leur contribution à la société.

Pour une meilleure efficacité des lois et des pratiques professionnelles.

Celui ou celle qui échoue à l'école, qui vit de l'aide de dernier recours depuis trop longtemps, qui n'a pas de logement et qui ne peut se soigner, a quelque chose d'essentiel à partager sur le respect des droits de la personne.

Si ces expériences de vie ne sont pas analysées avec les personnes qui vivent la pauvreté, les politiques publiques, qui visent à lutter contre la pauvreté et à assurer un développement humain et durable pour tous,

n'atteindront pas les citoyen.ne.s en situation de grande pauvreté. Elles recréeront de l'exclusion, elles resteront incomplètes et donc, à terme, inefficaces, voire même génératrices d'effets contraires à ceux qui sont recherchés.

En adaptant les structures de décisions pour y intégrer la contribution des personnes, en s'appuyant sur l'expérience de vie de ceux qui ont la vie difficile, on s'assure ainsi que les politiques adoptées pour l'ensemble de la population n'oublient personne.

Bonne pratique :

Le croisement des savoirs

ATD Quart Monde a développé de nouvelles pédagogies et méthodologies dans un travail entre universitaires, professionnels, et personnes en situation de pauvreté. Elles permettent de prendre en compte la pensée que les personnes en grande pauvreté tirent de leur vécu et de coproduire de nouvelles connaissances en croisant les savoirs universitaires, professionnels, et expérientiels.

Au Québec, plusieurs projets de recherche sont menés en partenariat avec des universités et s'inspirent de la démarche du Croisement des Savoirs.

Le Projet de recherche Équisanté

ATD Quart Monde est partenaire du projet ÉQUIsanTé. Cette recherche est financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Elle est menée par Christine Loignon, sociologue et chercheuse de l'Université de Sherbrooke et par Catherine Hudon, médecin et chercheuse de l'Unité de médecine familiale de Chicoutimi.

Ce projet vise à améliorer l'équité dans les soins ainsi que la relation entre les personnes en situation de pauvreté et les équipes de soins. Il s'inspire de la méthode du Croisement des Savoirs.

www.atdquartmonde.ca/projet-equisante/

Interroger les pratiques, qu'est-ce qu'on y gagne ?

- Une plus grande participation des personnes sur les décisions qui les concernent
- Des politiques et des pratiques professionnelles plus efficaces et plus cohérentes parce qu'adaptées à la réalité des personnes en situation de pauvreté.

NOS RECOMMANDATIONS

- Impliquer des personnes qui ont l'expérience de la pauvreté dans la formation des professionnel.le.s
- Encourager et soutenir la création de lieux de réflexion et de décision qui impliquent des personnes en situation de pauvreté, dans les institutions, les universités, etc.

3. POUR UN VÉRITABLE PLAN COHÉRENT ET AMBITIEUX DE LUTTE À LA PAUVRETÉ

Dans cette 3e section de notre mémoire, nous mettons de l'avant des actions sectorielles qui devraient faire partie d'un plan cohérent pour que le Québec soit fidèle aux ambitions de la loi 112.

3.1. UN SOUTIEN ADÉQUAT AUX FAMILLES VULNÉRABLES

Les statistiques 2022 de la Direction de la protection de la jeunesse qui indiquent qu'un signalement touche près d'un enfant québécois sur 10 sont très inquiétantes. Elles démontrent clairement que ce grand chantier d'un Québec qui prend soin de ses familles vulnérables est encore à solidifier.

Il faut d'abord absolument reconnaître **le lien qui existe entre la pauvreté et le grand nombre de placements chez les familles démunies**. Une politique de protection de la jeunesse doit être soutenue par une volonté affirmée de lutter contre la pauvreté. Améliorer le quotidien des familles, c'est mieux protéger les enfants. Le rapport de la Commission Laurent qui cite à quelques reprises le mémoire que le Mouvement ATD Quart-Monde lui avait présenté constitue une feuille de route fort intéressante, cependant, tarde.

Cette réalité du placement des enfants est une réalité majeure et douloureuse chez de nombreuses familles du Mouvement ATD Quart-Monde. Certaines familles expliquaient récemment que si leur enfant avait une déficience ou un handicap, cela créait une forte pression de la Direction de la protection de la Jeunesse (DPJ) sur elles. L'une mentionnait *"la DPJ est très rapide à t'enlever ton enfant si tu n'as pas d'argent"*.

Il faut savoir aider le parent sans jugement et bâtir des relations positives. Les plans d'intervention des enfants concernés doivent prendre en considération les parents dans leurs aspirations, leurs forces et leurs efforts afin d'avoir un effet mobilisateur. Dans les rapports de la DPJ, il est trop souvent question de "parents carencés, incompetents, inadaptés". Ces étiquettes sont lourdes à porter et elles sont enfermantes, autant pour les uns que les autres. *«On est barrés»*, disent des parents qui ne voient plus de possibilité de s'entendre avec les intervenants de la DPJ.

Il faut que l'État et la société fassent tout ce qui est possible avant de décider d'un placement d'un enfant. Cela doit être une mesure de dernier recours.

L'État doit également voir à une offre de services de soutien aux familles qui les rejoignent effectivement.

Certaines actions gouvernementales sont intéressantes. Pensons à l'exemption de paiement de la contribution pour les services de garde pour les familles recevant l'aide sociale. Dans la même veine, ATD Quart-Monde soutient les mesures gouvernementales à propos des CPE et des garderies subventionnées en donnant priorité aux enfants des familles les plus pauvres, aux enfants handicapés ou démunis. L'égalité des chances passe parfois par une inégalité des mesures.

Il faut reconnaître cependant que de telles mesures se révèlent souvent insuffisantes pour engendrer une réelle participation des enfants de ces familles à des services de garde de qualité. Il faut, en même temps, une approche positive car il faut garder en tête la grande peur du jugement chez de nombreuses familles. Plusieurs membres mentionnent cette peur de se voir juger comme un 'mauvais parent' si son enfant a un certain retard. Très souvent cela fait en sorte que l'on va retarder le plus possible la participation à un service ou une activité. On ne fréquente pas les ateliers de stimulation offerts par un organisme famille, on retarde ainsi l'entrée à l'école, etc. Et tout le monde est alors perdant.

3.2. UN INCONTOURNABLE : AUGMENTER LE REVENU DISPONIBLE

La faiblesse des prestations d'aide sociale versées aux personnes sans contraintes à l'emploi les enferme dans la pauvreté. Nous combattons avec force cette approche qui veut qu'on leur donne moins pour les inciter à aller travailler. Cela ne marche pas. Cette insuffisance de ressources crée trop souvent de l'épuisement à long terme. Pour se relever et sortir de l'aide sociale, il faut des moyens sur lesquels s'appuyer.

L'État doit cesser de pénaliser la solidarité et l'entraide.

Nous appuyons fortement l'augmentation du montant de revenus qu'il est possible de gagner sans subir de coupures. Le montant actuel de \$200 n'a pas bougé depuis des décennies et il est complètement dépassé. L'augmenter pourrait également aider à limiter les pénuries de personnel dans certains milieux.

Il faut arrêter de proposer un niveau d'aide qui soit en-deçà des besoins minimaux. Il s'agit d'ailleurs d'un niveau qui ne respecte pas les éléments de base de la Loi sur l'aide sociale. Actuellement, on force les gens à être en mode de survie. Pourtant, comme le disent souvent les gens démunis: *«Il faut que tout le monde puisse se gâter un peu de temps en temps»*. C'est aussi une question de dignité et de santé mentale.

Augmenter les ressources disponibles, c'est aussi réduire certaines dépenses. Nous demandons l'inclusion des soins dentaires et de la vue parmi les soins couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Nous demandons également que dans les HLM familles et aînés, l'Internet soit fourni et accessible à tout le monde et inclus dans le prix du loyer.

De plus, nous demandons qu'en matière d'augmentation des ressources disponibles, la priorité soit donnée aux personnes seules et doublement prises à la gorge avec l'augmentation du coût des loyers et des aliments. Nous reconnaissons que des avancées intéressantes ont eu lieu pour les familles alors que le sort des personnes seules stagne et même, se détériore.

Toutefois, il faut plus qu'augmenter l'aide sociale. Il faut aussi des mesures complémentaires comme le logement social.

De même, il faut revoir l'enjeu de la sécurité alimentaire qui monopolise de plus en plus de ressources humaines et financières. Le Mouvement ATD Quart-Monde rappelle que l'insécurité alimentaire est d'abord et principalement causée par un manque de ressources disponibles. En conséquence, il faut viser une amélioration substantielle des revenus et du filet de protection sociale pour la combattre.

3.3. AGIR FERMEMENT POUR LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS

La crise du logement est très sérieuse et bien documentée. Personne ne peut plaider l'ignorance de la gravité de la situation. Cette crise engendre beaucoup d'inquiétudes chez de nombreux membres de notre Mouvement. Cette crise met en péril, à nos yeux, certaines avancées des dernières années en matière de lutte à la pauvreté. On n'avancera pas vers un Québec avec moins de pauvreté si des reculs surviennent au niveau du logement, pourtant central dans le quotidien des ménages vulnérables. Le Gouvernement doit agir avec plus de force et de détermination. Les seules lois du marché ne régleront pas cette crise, bien au contraire.

Il est important de souligner que les augmentations de loyer sont encore plus importantes quand il y a changement de locataires. Or, cette dure réalité fait en sorte que des ménages sont condamnés à rester dans des logements inadéquats (trop petits, insalubres, insécurisés) par insuffisance de revenus.

Cela cause un poids majeur sur la santé physique et mentale des familles accroissant ainsi les risques de violence, de maltraitance et de négligence familiale et conjugale. Promiscuité, insécurité et insalubrité sont le lot de trop de ménages pauvres. Il faut des mesures plus énergiques et efficaces pour le contrôle des coûts de loyer.

Comme nous l'indiquions au niveau du revenu, les personnes seules sont particulièrement touchées par la hausse des loyers et l'inflation du coût des aliments. Il faut prioriser les mesures et actions susceptibles d'améliorer leur sort.

3.4. DES SERVICES PUBLICS UNIVERSELS, DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES

L'État québécois doit montrer la voie et être exemplaire dans ses relations avec les personnes vivant en situation de pauvreté. Il faut viser une simplification des procédures et des démarches et adopter un langage simple et clair. Il faut également, un accueil et un accompagnement sans jugements.

Chaque citoyen.ne doit continuer à avoir le choix dans la façon dont il/elle souhaite communiquer avec l'État : le choix de téléphoner, de rencontrer quelqu'un si on le souhaite ou de procéder en ligne. On ne doit pas imposer une seule manière de faire. Cela viendrait discriminer les personnes peu alphabétisées ou démunies et brimer leur droit à l'information.

Nous appuyons la mise en place de formalités administratives simplifiées, notamment celles des rapports d'impôts pré-remplis.

S'il est un secteur où les relations entre l'État québécois et certains de ces citoyen.nes est caractérisé par des fortes tensions, c'est celui de l'aide sociale au niveau des relations entre les agent.es et les bénéficiaires. Incompréhensions, récriminations, malentendus sont continuels de part et d'autre.

ATD Quart-Monde propose que soit réalisée une véritable recherche basée sur une démarche de croisement des savoirs entre des personnes bénéficiaires de l'aide sociale, des agent.es de l'aide sociale et des professionnels/universitaires afin de mieux comprendre ces relations difficiles entre les personnes impliquées. Trop de malentendus et de tensions existent. Il faut améliorer ces relations et l'approche du croisement des savoirs serait très appropriée à mener.

Dans une récente étude, ATD Quart-Monde a démontré qu'on peut appeler "*maltraitance institutionnelle*" cette incapacité des institutions, de par leurs actions ou leur inaction, à répondre de manière appropriée et respectueuse aux besoins et à la situation des personnes en situation de pauvreté. Ce qui les conduit à les ignorer, les humilier et à leur nuire. L'État du Québec doit mieux faire.

3.5. COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET LES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT

Finalement, nous vous partageons notre grande préoccupation concernant la fracture numérique qui s'est installée au fil des dernières années et de l'accroissement des inégalités qu'elle engendre.

Cette fracture cause trop souvent la dématérialisation et la déshumanisation des services offerts aux citoyens et citoyennes. Les conséquences peuvent être très importantes pour les personnes plus démunies : non-recours aux services publics, accroissement de l'isolement et de l'exclusion sociale, démarches plus laborieuses et compliquées, sentiment d'ignorance, etc.

Comblers cette fracture numérique devrait être le grand chantier gouvernemental d'une société apprenante. On pourrait d'ailleurs jumeler cela à un vaste chantier de lutte à l'analphabétisme en développant les compétences de base tout en assurant l'accès à Internet à bas prix, l'accès aux outils numériques et aux formations, etc.

NOS RECOMMANDATIONS

Combattre les préjugés et la discrimination

- Mener une vaste campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté dans les écoles, les institutions, et auprès de l'opinion publique. Impliquer des personnes qui sont touchées par ces préjugés dans l'élaboration d'outils dynamiques et interactifs
- Faire un état des lieux de la discrimination en raison de la condition sociale, pour mieux la combattre
- Penser les lois et les programmes à partir de leur impact sur les personnes les plus vulnérables, et non à partir d'idées fausses largement répandues dans l'opinion publique.

Adapter les emplois aux personnes, pas l'inverse

- Investir massivement pour mieux soutenir l'économie solidaire, ainsi que la création d'emplois de qualité qui répondent à un besoin social
- Proposer des programmes de formations et de retour à l'emploi volontaires, accessibles à tous, et adaptés à la réalité des personnes
- Cesser de pénaliser le retour au travail pour les prestataires de l'aide sociale. Toute heure travaillée doit apporter un revenu supplémentaire.

Soutenir plutôt que sanctionner, pour mieux répondre aux droits fondamentaux

Renforcer le rôle du Comité Consultatif de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale, afin de rendre effective la mise en application de ses recommandations :

- En matière de cibles de revenus, pour renforcer le filet social (prestations sociales et services publics), et garantir à tou.te.s l'accès aux droits fondamentaux
- En matière de fiscalité, afin de s'engager dans un plan ambitieux de réduction des inégalités socio-économiques.

Provoquer la rencontre entre personnes de milieux différents

- Mieux financer les projets de participation citoyenne et d'éducation populaire qui priorisent l'implication des personnes en situations de pauvreté
- Encourager le développement des lieux de dialogue dans les écoles, les quartiers, les institutions, et s'assurer de leur capacité à faire une place à tou.te.s.

Dialoguer pour mieux se comprendre

- Mieux financer les projets de participation citoyenne et d'éducation populaire qui priorisent l'implication des personnes en situations de pauvreté
- Encourager le développement des lieux de dialogue dans les écoles, les quartiers, les institutions, et s'assurer de leur capacité à faire une place à tou.te.s.

Interroger nos pratiques et nos politiques à partir du savoir d'expérience de la pauvreté

- Impliquer des personnes qui ont l'expérience de la pauvreté dans la formation des professionnel.le.s
- Encourager et soutenir la création de lieux de réflexion et de décision qui impliquent des personnes en situation de pauvreté, dans les institutions, les universités, etc.

En finir avec la pauvreté, ce n'est pas une affaire de charité. C'est construire une société plus égalitaire et plus respectueuse pour les générations futures. C'est un défi qu'on peut et qu'on doit relever ensemble.

Au Québec, les membres d'ATD Quart Monde expérimentent des façons de s'attaquer aux causes de la pauvreté. Forts de notre vécu et notre connaissance de la pauvreté, nous proposons dans ce mémoire des chantiers prioritaires : lutter contre les préjugés, adapter les emplois aux personnes, soutenir plutôt que sanctionner... Nous y partageons également notre savoir-faire et nos bonnes pratiques pour créer les conditions d'une participation active des personnes en situation de pauvreté. Pour qu'elles soient plus cohérentes et efficaces, il est nécessaire d'interroger nos pratiques et nos politiques à la lumière du savoir d'expérience de la pauvreté.

Nous nous indignons qu'en 2023 la pauvreté persiste au Québec. Pourtant, nous nous sommes attachés dans ce mémoire à proposer des bonnes pratiques, à montrer l'aspect positif de la lutte à la pauvreté, et à renforcer l'idée que les plus pauvres ont beaucoup à apporter à notre société.

**NOUS SOMMES CONVAINCUS
QU'EN FINIR AVEC LA PAUVRETÉ,
ON A TOUT À GAGNER !**



ATD Quart Monde
6747 Rue Drolet
Montréal, (QC) H2S 2T1
Tél : 514-279-0468
www.atdquartmonde.ca

AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.